



Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du vendredi 22 mars 2013

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Isabelle Willems, Philippe Debruxelles, .

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (CGSP).

Membre représentant les assistants

Manon Ledune

Membres représentants des étudiants

Joséphine de Weck, Elsa Guenot, Jeanne Cousseau, Clément Longueville

Ouverture de la séance vers 13h15

Ordre du jour :

- ⤴ Approbation du PV du 8 mars 2013.
- ⤴ Attributions
- ⤴ Capacité d'accueil au 2^{ème} cycle
- ⤴ Nominations
- ⤴ Divers

Approbation du PV du 8 mars 2013 :

Le projet de PV est **approuvé par 9 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.**

Attributions :

- **Alain Berliner** : 15 heures conférencier Type long - Ecriture (Scénario)
- **Mathias Gokalp** : 15 heures conférencier Type long - Ecriture (Scénario)
- **Brice Cannavo** : 15 heures conférencier Type long – Esthétique du son (remplacement Claude Bailblé)

- **Rudi Maerten** : 15 heures conférencier Type court – Montage et pratique script (montage image).

La décision de voter à main levée et en bloc est **approuvée à l'unanimité**.

Les attributions sont approuvées approuvé par **9 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention**.

Capacité d'accueil au 2^{ème} cycle :

Les documents avaient été communiqués lors de la séance précédente.

La proposition est de garder les mêmes capacités d'accueil que pour l'année académique 2012-2013.

Les tableaux définissant les capacités d'accueil pour l'année académique 2013-2014 sont **approuvés à l'unanimité**.

Nominations :

Nous avons récemment reçu l'autorisation de procéder à une nouvelle série de nominations. Le directeur rappelle les règles présidants aux nominations, ce qui, après calculs, permet d'ouvrir 18 heures/semaine au type long et 20 heures/semaine au type court.

Il est proposé, comme lors de la dernière session de nomination, d'ouvrir les charges des professeurs temporaires à durée indéterminée (TDI) dont 2013-14 sera la dernière année de prestations avant la pension ; puis pour les heures restantes, d'ouvrir les charges des professeurs TDI par ordre d'ancienneté.

Le directeur distribue les tableaux avec le calcul des anciennetés. Un courrier a été envoyé aux professeurs afin de les informer de leur ancienneté. Ils ont jusqu'aux 15 avril pour demander des explications et/ou contester ce calcul, preuves à l'appui.

Le liste et la procédure sont **approuvées à l'unanimité**.

Divers :

- Le directeur annonce que de nouveaux arrangements pratiques sont en cours de mise en place pour faciliter l'accès à la bibliothèque. Un courriel sera envoyé sous peu qui précisera les nouvelles modalités d'accès.

La réunion est close vers 14 : 30 heures.

Serge Gabet

Laurent Gross

Secrétaire

Directeur